



## Un nouveau modèle d'animation au sociétariat

La CEBPL a décidé d'animer le sociétariat différemment. Fini les assemblées avec des discours souvent trop techniques et trop longs. Sachez que seulement 29 % de nos clients ont conscience que nous sommes une Banque Coopérative. Le sociétariat a besoin de rajeunir pour cela des animations ont été proposées à nos sociétaires dans des lieux ludiques. Le but étant encore une fois de :

- Offrir à nos sociétaires une **expérience inédite** qui les valorise.
- Créer des souvenirs qui marquent les esprits et laissent une **empreinte positive**.
- Promouvoir nos valeurs coopératives : renforcer le sens du statut de sociétaires et susciter une **fierté d'appartenance** à notre communauté.
- Valorisation de la CEBPL par la **prescription** : les sociétaires invités, parce qu'ils ont vécu un moment marquant, en parlent autour d'eux et véhiculent une image positive de la CEBPL comme banque coopérative.

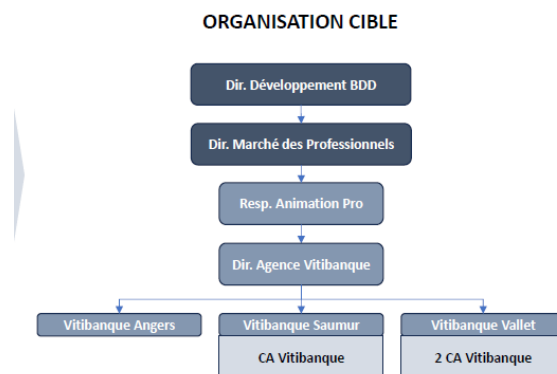
Vous trouverez les sites des animations en 2025 :

 150 sur liste d'attente <b>Samedi 4 octobre</b> DOUE-EN-ANJOU (49) 94,6% présents	 <b>Samedi 4 octobre</b> LE GUERNO (56) 78,3% présents	 <b>Samedi 11 octobre</b> BREST (29) 77,5% présents	 <b>Samedi 11 octobre</b> SAINT-MALO (35) 92,4% présents
 <b>Mercredi 22 octobre</b> SAINT-NAZAIRE (44) 86,3% présents	 125 sur liste d'attente <b>Samedi 22 novembre</b>	 85 sur liste d'attente <b>Samedi 22 novembre</b>	 198 sur liste d'attente <b>Samedi 13 décembre</b>

### Depuis 2025 VITIBANQUE est rattaché à la BDD

VITIBANQUE AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'ÉPARGNE c'est quoi :

- Une marque commune
- 9 structures Vitibanque majoritairement logées en BDD / Pros
- Animation groupe transverse via la filière affinitaire Vitibanque & SantExpert
- Secteurs adressés : Viticulture, viniculture, brasseries, distilleries, machinisme agricole, détaillant



### Politique de déplacement et de remboursement des frais professionnels de la

#### CEBPL

Attention même à plus de 150 kms de votre lieu de réunion ou formation, vous n'êtes pas certains d'avoir droit à votre nuit d'hôtel !!!

En effet celle-ci doit démarrer **avant 9h30** pour être éligible. Bon courage aux collaborateurs qui devront se lever à 5h du matin !!! dans ce contexte la journée risque d'être très longue.



Les élus des autres organisations syndicales ont réagi, mais la Direction a rappelé qu'ils avaient signé l'accord QVCT ! c'est précisément pour cette raison que l'UNSA Caisse d'Épargne a choisi de ne pas le signer, estimant qu'il était nécessaire de poursuivre les négociations, notamment sur ce point.

Vos représentants : Lionel BOURVA, Alain CLODIC, Laurent CORBE, Marie-Laure CRENN, Arnaud LE POGAM, Romuald ODILE-SYLVAND, Alexandre MILLER, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Valérie RAULT




Pour nous contacter : [bretagne-pays-de-loire@syndicat-unifie.net](mailto:bretagne-pays-de-loire@syndicat-unifie.net)  
 Sur internet [Syndicat Unifié-UNSA](http://Syndicat Unifié-UNSA)


Pour télécharger notre application, Flashez ce QR Code



Petit rappel des plafonds de remboursements à partir du mois d'Avril :

	France hors région parisienne
Plafond maximum	
Restaurant	Déjeuner : 22 € Dîner : 25 €

Nouveau : il faut effectuer vos notes de frais sous un délai de 3 mois maximum via l'outil Expensya.

	France hors région parisienne
Plafond maximum	
Hôtel TTC (petit déjeuner compris)	100 €

## WELLPASS c'est quoi ?

Afin d'encourager la pratique du sport et lutter contre la sédentarité, la CEBPL va développer un partenariat avec **Wellpass**. Wellpass est une plateforme dédiée à la pratique du sport. Ce partenariat permettra aux collaborateurs une prise en charge par la CEBPL d'une participation à un abonnement sportif. Comment ça marche ?

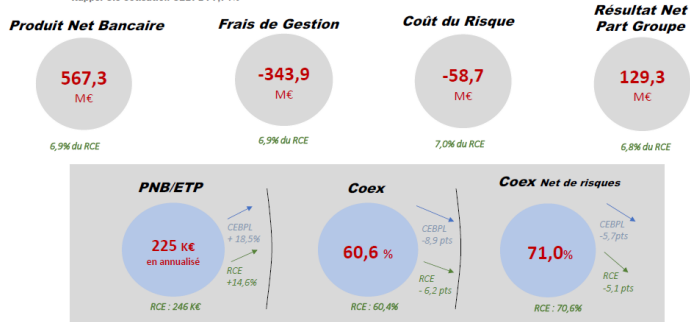


## ARRETE DES COMPTES AU 31/12/2025

L'année 2025 est une très belle année commerciale réalisée par l'ensemble des équipes. Nous pouvons nous en féliciter. Elle restera une année marquée par de nombreux challenges qui ont mis à rude épreuves nos équipes. Nous sommes encore très loin de l'approche globale.

Vous trouverez ci-dessous le compte de résultats ainsi que quelques indicateurs clés :

En M€	Arrêté 31/12/2025	Budget 31/12/2025
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>567,3</b>	<b>522,1</b>
Marge nette d'intérêts économique	187,2	164,6
Commissions et tarifications	324,4	300,5
Autres éléments du PNB	55,7	57,0
<b>FRAIS DE GESTION</b>	<b>-343,9</b>	<b>-355,4</b>
Frais de personnel	-206,7	-209,4
Services extérieurs	-107,3	-113,9
	-38,7	0,0
	-17,0	0,0
	-7,4	-8,8
	-22,5	-23,4
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>223,3</b>	<b>166,7</b>
<b>COÛT DU RISQUE</b>	<b>-58,7</b>	<b>-35,0</b>
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	-0,2	0,0
QUOTE PART DE RESULTAT DES ENTREPRISES MEE	0,0	0,0
IMPÔTS SUR LE RESULTAT	-35,8	-23,2
<b>RESULTAT NET</b>	<b>128,6</b>	<b>108,4</b>
INTERETS MINORITAIRES	0,7	-0,7
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>129,3</b>	<b>107,8</b>
Coefficient d'exploitation	60,6%	68,1%
Coefficient d'exploitation net de risque	71,0%	74,8%



Vos représentants : Lionel BOURVA, Alain CLODIC, Laurent CORBE, Marie-Laure CRENN, Arnaud LE POGAM, Romuald ODILE-SYLVAND, Alexandre MILLER, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Valérie RAULT.



Pour nous contacter : [bretagne-pays-de-loire@syndicat-unifie.net](mailto:bretagne-pays-de-loire@syndicat-unifie.net)  
Sur internet [Syndicat Unifié-UNSA](http://Syndicat Unifié-UNSA)

Pour télécharger notre application,  
Flashez ce QR Code

